

Motion « relions Boudry »

Déposée par : PLR Boudry-Areuse

Séance du Conseil général de Boudry : 29 juin 2016

Amélioration et aménagement des liaisons de mobilité entre la gare CFF, la gare du Tram, le bord du lac et la future gare du plateau de Perreux

Nous sommes à un tournant de notre développement économique.

Notre Ville et Commune de Boudry dispose de plusieurs pôles stratégiques, notamment le centre-ville (*zone du tram*), la gare CFF de Boudry, le futur pôle du plateau de Perreux ainsi que la zone de détente du bord du lac.

A ce jour, les liaisons entre ces différents sites restent perfectibles, ce qui restreint les possibilités de mobilité des boudrysans et boudrysannes.

Afin d'assurer un développement harmonieux de notre Commune de manière à améliorer le bien-être de nos habitants et la mobilité interne, le PLR-Boudry Areuse demande que ces liaisons, indispensables pour le développement futur de notre Commune, fassent l'objet d'une analyse approfondie et cohérente, qui permette une planification lisible, globale et sécurisée pour les différents types de mobilité, y compris et notamment la mobilité douce (*tram, transports publics et vélos*).

A ce stade, les connexions suivantes sont notamment problématiques et doivent être repensées :

- Sentier des Ecoliers : ce chemin reliant le nouvel établissement scolaire à la gare CFF ne doit pas être oublié et doit faire l'objet d'une étude complète pour pouvoir être sécurisé et accessible à toute forme de mobilité adéquate, au plus tard lorsque le collège de Vauvilliers sera opérationnel.

- Liaison de la ligne de bus 613 : selon les médias, cette ligne de bus reliant le centre-ville à la zone industriel/plateau de Perreux risque de disparaître à court-moyen terme. Il est demandé que toutes les mesures utiles soient entreprises par le Conseil communal pour sauvegarder et renforcer cette liaison, ainsi qu'à ce qu'une analyse soit effectuée pour déterminer si d'autres offres de mobilité pourraient être mises en place afin de faciliter le lien entre ces deux zones de Boudry.

La zone du plateau de Perreux et notre zone industrielle sont une aubaine pour de futurs potentiels investisseurs, que ce soit pour des entreprises ou pour des projets utiles à la population et au développement local. Ce potentiel développement futur doit être planifié à l'avance et doit passer par des voies d'accès réfléchies et adaptées à toute forme de mobilité, y compris et notamment la mobilité douce.

- Liaison avec la plage de Boudry doit faire l'objet d'une réflexion globale quant à son accessibilité à toute forme de mobilité, en particulier la mobilité douce. Pour le bien-être de nos habitants, cette zone de détente aurait le mérite de faire l'objet d'une réflexion pour la rendre accessible de manière confortable et sécurisée à notre population. Cette attractivité passe par des voies d'accès sécurisées et réfléchies pour les différentes formes de mobilité.

Ainsi, le PLR-Boudry demande au Conseil communal d'élaborer et de présenter une stratégie visant à améliorer de manière concrète et coordonnée les liaisons de mobilité entre ces différents pôles.

Le Conseil communal est invité à présenter un rapport exposant les mesures envisageables, leurs coûts, leurs bénéfices attendus ainsi que les étapes de mise en œuvre.

Pour Le PLR-Boudry, le 19.06.2026